CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E145423** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2027**

ÉDITÉ LE **06/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1989
Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 30/10/2026
Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 351901095

Siret : **351 901 095 00015**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 81 01682
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 3706393004
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 3706393004
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **SARL BOULE FILS**

ZA LE BOURAY
CD 3
38200 VILLETTE-DE-VIENNE

Téléphone : 04 74 57 05 93 **Fax :** 04 74 57 99 56
Portable : 06 86 50 88 96

Site Internet :
E-mail : contact@boulefils.fr

Responsabilité légale :
BOULE FRÉDÉRIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/12/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	07/12/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	03/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	03/02/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/02/2023
o Isolation des combles perdus	03/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/11/2026 09:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.